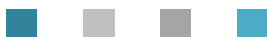




SUDEII - FICHE D'INSTRUCTION AIDE INDIVIDUELLE
ENTREPRISE SARL MOTHU
Etablissement LOU PASS TEM'S



Entreprise : SARL MOTHU

Date de la demande : 17/04/2019

Dispositif d'aide individuelle:

Aide pour les travaux sur les murs des commerces ;

Aide pour le design et l'agencement intérieur des commerces ;

Aide à la transformation numérique de l'entreprise (conseil et/ou équipement) ;

Aide pour les programmes de recherche et développement des industries.

COORDONNEES de l'entreprise:

Raison social : MOTHU

Statut juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 5 000 euros

Siret : 849 457 734 RCS DAX Code APE : 5630Z

Date de création ou de reprise d'entreprise : 01/04/2019

Effectif : 1

Adresse du siège social : 2128 avenue de la Résistance 2 ilots Campus 40990 Saint-Paul-lès-Dax

.....

Adresse de l'établissement sur le territoire : idem

.....

Téléphone : 06 16 92 41 06

Email : loupasstems@orange.fr

COORDONNEES du demandeur :

Nom : MOTHU Prénom : Mathieu

Fonction du demandeur dans l'entreprise : Gérant

Téléphone : 06 16 92 41 06

Email : mothu.mathieu@orange.fr

PRESENTATION DE LA DEMANDE

Sommaire :

1- Présentation de l'entreprise demandant l'aide :

- a) Description de l'activité ;
- b) Secteur de marché et positionnement stratégique ;
- c) Démarches innovantes engagées par l'entreprise ;
- d) Interprétation des principaux indicateurs comptables et financiers (chiffre d'affaires, résultat, fond de roulement...) et/ou du business plan, en cas de création d'activité.

2- Présentation du projet :

- a) Intitulé du projet ;
- b) Descriptif détaillé du projet (technique/marketing/dépenses engagées) ;
- c) Plus-value attendue pour l'entreprise (sur le marché, en termes de développement de l'activité, en termes de recrutements,...) ;
- d) Détail du plan de financement du projet et montant de l'aide demandée ;
- e) Calendrier prévisionnel du projet.

3- Analyse de la capacité à mener le projet :

- a) Compatibilité juridique du projet ;
- b) Technique ;
- c) Humaine ;
- d) Financière, de l'entreprise à mener le projet.
- e) Lien avec la stratégie locale SLDEII et Régionale SRDEII.

4- Avis du service instructeur.



1- Présentation de l'entreprise demandant l'aide :

Le projet est porté par Mathieu MOTHU qui a créé la SARL MOTHU le 01/04/2019.

Il consiste en la création d'un **café ludique et culturel à Saint-Paul Les Dax « LOU PASS TEM'S »**.

L'activité principale du café est la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées dans le cadre d'une licence III. Il proposera également de la petite restauration (ex : tapas et pâtisseries), la location de jeux de société et l'organisation d'animations (activités culturelles, de bien être, de connaissance) et d'évènements de tous types (scènes ouvertes musicales théâtrales, tournois de jeux etc...).

La vente de produits locaux sera privilégiée.

Par son programme d'activités novatrices sur le territoire, l'entreprise souhaite que le café devienne un véritable lieu de vie où les clients se retrouveront autour de passe-temps communs. Ils pourront devenir les acteurs du programme et s'approprier l'endroit.

L'entreprise est un commerce de cafetier qui vise une clientèle de seniors, de curistes sur les temps de la journée et des jeunes actifs de plus de 30 ans en soirées en fin de semaine.

Monsieur MOTHU est accompagné par le cabinet comptable IN prévisionnel de l'entreprise, la première année, est estimé à 100 000 euros (260 jours de travail annuel). Ce chiffre d'affaires est calculé comme suit :

- 60 000 euros de CA de vente de boisson avec une moyenne de 30 clients / jour et un panier moyen de 7 euros. La marge est de 67% sur les produits bar.
- 18 000 euros de vente de produits de petite restauration avec une moyenne de 10 clients / jour et un panier moyen de 7 euros. La marge est de 70%.
- 6 000 euros de prestation de location et d'organisation de tournois de jeux de société avec 10 clients / jour et un panier moyen de 2.5 euros. La marge est de 100 %.
- 20 000 euros de prestation d'ateliers à la carte. 2 ateliers par semaine avec 10 participants. Panier moyen de 2.5 euros. Marge de 15 %.

2- Présentation du projet :

a) Intitulé du projet :

LOU PASS TEM'S café culturel et ludique.



b) Descriptif détaillé du projet :

L'entreprise a choisi de louer un local commercial à l'îlot campus à Saint-Paul-lès-Dax pour y implanter « LOU PASS TEM'S » un café ludique et culturel. Le local a une superficie de 87 m² et dispose d'un parking devant qui est gratuit pour la clientèle.

Jusqu'à présent, le local était exploité pour une activité de bureau.

Il va être rénové et aménagé afin de pouvoir accueillir cette nouvelle activité en respectant les normes d'un établissement accueillant du public.

Le coût global du projet de rénovation et d'aménagement du local commercial est estimé à 26 222 euros HT.

Le plan de communication est basé sur le développement de la notoriété. Ainsi, un programme d'activités du lieu sera diffusé par les prescripteurs (entreprises thermales, associations locales, partenaires fournisseurs), via les réseaux sociaux et directement par messages sms auprès du fichier clients. Une soirée d'inauguration sera organisée avec tous les partenaires à l'ouverture du café.

c) Plus-value attendue pour l'entreprise (sur le marché, en termes de développement de l'activité, en termes de recrutements,...) :

Ce café à thème est novateur sur le secteur du Grand Dax. L'entreprise espère développer des nouveautés comme les jeux de société, les ateliers à la carte. La réussite des bars à jeux dans les grandes villes françaises laisse penser qu'ils répondent aux attentes d'une certaine clientèle.

Le réseau culturel, associatif, le partenariat professionnel sera sans cesse travaillé afin de proposer des prestations nouvelles en adéquation avec les attentes des clients.

Le café se veut un lieu de vie avec un programme adapté au temps libre de chaque segment de la clientèle : les seniors et les actifs de plus de 30 ans.

Les prestations proposées sont :

- JOUER : jeux de société, jeux de cartes, jeux de bar.
- SE CULTIVER : une boîte à livre géante, des animations musicales, des activités manuelles de loisirs et de bien-être.
- BOIRE ET MANGER : durant la journée : une carte de thés, cafés, jus de fruits et pâtisseries. En complément, le soir et le midi, une carte de bières, de vins et de tapas.
- VOIR ET ECOUTER : une scène ouverte pour les artistes locaux, des expositions de tableaux etc...

Exemples d'animations :

- Les After work (jeudi soir) : lieu permettant de passer un moment de détente dans une ambiance musicale calme pour les collègues après le travail.
- Soirée à thème (vendredi soir) : soirée blind test, playlist des clients sur des thèmes musicaux.
- Scène ouverte (samedi soir) : permettre à des artistes amateurs (musique, théâtre, humour...) de se produire devant un public (paiement au chapeau).
- location du lieu pour des réunions, conférences avec prestations de services.
- un événement mensuel : concert, bal du dimanche, débat, expo.

En termes de recrutement sur les trois premières années, le gérant compte travailler seul et embaucher ponctuellement des extras sur des durées courtes lors des événements.

d) Détail du plan de financement du projet et montant de l'aide demandée :

Le plan de financement initial est estimé à 50 000 euros.

L'entreprise dispose de fonds propres d'une valeur de 30 000 euros et d'un prêt bancaire de 20 000 euros remboursé sur 5 ans.

35 000 euros seront alloués aux investissements corporels, incorporels et financiers.

Les devis des travaux s'élèvent à 16 356.22 euros et ceux pour l'aménagement du point de vente à 9 242.58 euros.

Le fond de roulement de départ est calculé à 14 750 euros.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 25 364.63 euros HT :

- 16 356.22 euros HT pour les dépenses liées aux travaux
- 9 008.41 euros HT pour les dépenses liées à l'aménagement.

L'entreprise sollicite le Grand Dax pour l'obtention de deux aides individuelles : une aide pour financer les travaux « l'immobilier d'entreprise des commerces de proximité » d'un montant de 4 906 euros et une aide individuelle pour financer « l'agencement du point de vente » d'un montant de 2 702 euros, à un taux de 30% conforme au règlement des aides individuelles du Grand Dax.

e) Calendrier prévisionnel du projet :

Le bail commercial de location est signé à partir du 1^{er} mai 2019.

Les travaux du local débiteront à partir du début du mois de mai 2019.

L'ouverture est prévue courant juin 2019.

3- Analyse de la capacité à mener le projet :

Monsieur MOTHU Mathieu est demandeur d'emploi depuis août 2018. Il bénéficie du maintien de ses droits Pôle emploi jusqu'à la fin de l'année 2020.

Monsieur MOTHU a une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation de loisirs.

Il a été accompagné par la CCI des Landes et par le cabinet comptable In Extenso pour la réalisation de l'étude de faisabilité de son projet de création d'entreprise.

Il a dû suivre plusieurs formations pour faire aboutir son projet de création d'entreprise.

Il a suivi la formation « 5 jours pour entreprendre » à la CCI des Landes.

Il a suivi la formation et a obtenu le permis d'exploitation de la licence III.

Il a suivi la formation hygiène et sécurité nécessaire à l'activité de petite restauration de son entreprise.

Il a suivi une formation d'entrepreneur de spectacle lui permettant d'organiser les animations et les spectacles au sein de son café.

A compter de janvier 2021, il envisage de s'octroyer une rémunération de gérance mensuelle de 1 300 €.

La compagne de Monsieur MOTHU est salariée commerciale d'un distributeur de boissons localement. Elle connaît bien les fournisseurs de boissons et les partenaires des cafés bars restaurant. Elle va l'accompagner dans l'élaboration de la carte du café (boissons).

Monsieur MOTHU travaillera seul au démarrage.

Il est soutenu par sa conjointe qui viendra l'aider le week-end. C'est un projet familial.

Il conviendra d'envisager un emprunt à court terme pour financer l'avance de TVA sur les investissements de l'ordre de 7 000 €.

L'aide demandée à l'agglomération du Grand Dax d'un montant total de 7 608 euros va permettre de sécuriser la santé financière de l'entreprise pendant la période de travaux et de maintenir la trésorerie nécessaire au démarrage de son activité.

4- Avis du service instructeur :

Un point de vigilance demeure concernant la capacité de production de Monsieur MOTHU. En effet, il envisage de travailler seul. Si l'activité démarre bien, il devra probablement embaucher car il semble difficile de tout mener seul sur l'amplitude horaire envisagée. Le gérant est accompagné par un expert-comptable qui pourra l'accompagner au quotidien dans la gestion de son entreprise.

Dans ces conditions, les capacités techniques et financières du bénéficiaire à porter le projet semblent établies. La communauté d'agglomération du Grand Dax peut attribuer son aide.

L'ensemble des modalités d'attribution des aides est défini dans les conventions avec l'entreprise annexées à la présente instruction.